

## L'avenir des cultures marines en France passe par la formation maritime !

**A** lors que huîtres et fruits de mer seront à l'honneur sur les tables de fête en cette fin d'année, il n'est pas connu du grand public que le renouvellement des générations de producteurs dans le monde de la conchyliculture ainsi que les perspectives de diversifications des cultures marines constituent un véritable défi pour la France, 2<sup>ème</sup> producteur européen de coquillages.

Face au changement global et aux évolutions des écosystèmes marins et de leurs usages, la politique française en la matière se doit d'être ambitieuse. Or, on constate que les moyens manquent pour impulser une nouvelle dynamique. Nous sommes convaincus que la puissance publique a un rôle majeur à jouer pour l'avenir des productions aquacoles, notamment en termes de formation.

### Une production d'avenir dans un environnement fragilisé

Avec des températures de l'eau de mer qui augmente, des événements climatiques extrêmes, une acidification des océans, les conchyliculteurs, algoculteurs, pisciculteurs marins, rencontrent et vont rencontrer bien des difficultés. Pourtant, leurs modes de productions sont bien souvent vertueux d'un point de vue environnemental. La demande en produits de la mer est soutenue, d'autant plus qu'ils respectent le milieu dans lequel ils sont élevés.

**De nouveaux types de cultures émergent et sauront s'adapter, si on leur en donne les moyens.** Le maintien et le développement d'une activité nourricière en mer et sur le littoral peut constituer un atout majeur pour la protection des milieux car les producteurs, véritables sentinelles de l'environnement marin, sont attachés à la qualité de leurs produits. Les consommateurs aussi exigent des aliments sains. On perçoit alors bien les enjeux auxquels il faut répondre et leurs interconnexions.

**Les métiers des cultures marines doivent être attractifs, donc rémunérateurs et reconnus.** Les professionnels du

secteur doivent être capables de s'adapter et d'innover, dans le respect du milieu marin. A l'origine de tout, une formation performante et de haut niveau doit être garantie.

### En réformant les cursus de formations aux cultures marines, il faut répondre à ces enjeux

Si les métiers des cultures marines peuvent se découvrir à tout âge, il est essentiel de proposer une formation initiale, pour les plus jeunes, à la hauteur des potentialités des mers françaises en métropole comme en outre-mer. Cela implique de maintenir différents diplômes, depuis le CAP jusqu'aux universités et écoles d'ingénieurs en passant par les baccalauréats professionnels et les BTS.

**Dès les premiers niveaux, il faut que ces diplômes soient associés à des brevets maritimes, qui permettent aux jeunes de travailler embarqué.** A partir du bac professionnel, ils doivent même être en capacité d'exploiter un navire, en tant que capitaine et chef d'exploitation. Les sites de productions et les pratiques sont variées, mais les besoins d'aller en mer, et souvent de s'éloigner de la côte vont s'accroître, il faut donc prévoir cette évolution, anticiper pour préparer l'avenir.

Les cultures marines sont intrinsèquement liées au milieu dans lequel elles se développent, les sciences de l'environnement doivent donc être prépondérantes dans les cursus de formation. Bien comprendre les dynamiques des écosystèmes et identifier les acteurs de leur gestion font partie des fondamentaux de cette pratique.

**Au-delà de la biologie des espèces cultivées, c'est bien une approche écosystémique au sens large, incluant la société qui doit être privilégiée.** Enfin, l'économie et le droit doivent être mobilisés pour former des jeunes en capacité de s'installer et de développer des entreprises solides.

### **Il faut une méthode et des moyens pour réussir cette réforme**

Nous avons la chance d'avoir des instituts de recherche de pointe en aquaculture qui collaborent avec les professionnels. Les producteurs sont organisés en comités et trouvent des solutions pour l'avenir. Les services de l'État et de l'administration de la mer sont également très impliqués dans la surveillance sanitaire. Les Lycées professionnels maritimes à proximité des bassins de production disposent d'installations et de compétences. Tous les acteurs sont là. Constatons pour autant que ce qui a manqué jusqu'ici, c'est un travail spécifique sur la formation initiale, pourtant exigé par les réformes Blanquer dès 2018-2019. Celui-ci doit être mené par les services de l'État en charge de la formation maritime, en **concertation avec le monde professionnel et scientifique**. La Direction Générale des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture manque malheureusement de moyens dans ce domaine.

Pour la CGT, il faut renforcer les services en matière de formation, en s'appuyant sur les compétences des agents dans les LPM, les DDTM et les DML, auprès des autres ministères en charge de la formation, etc.

### **Il faut accompagner les enseignants dans leur mission et leur carrière**

Alors que la réglementation comme les attentes des professionnels ne cessent d'évoluer, les professeurs ne disposent pas d'un appui technique et juridique pour le soutien pédagogique.

L'Inspection Générale pourrait se voir doter de ces prérogatives, la CGT le demande. Les professeurs de l'enseignement maritime sont les premiers pénalisés. En l'absence d'inspecteur de l'enseignement maritime en Cultures marines, les rendez-vous de carrière des enseignants titulaires n'ont pas lieu. Quant aux enseignants contractuels, très nombreux dans la spécialité, il ne bénéficient ni d'inspection conseil, ni d'inspection de CDIisation au bout de 6 ans en poste.

Les rendez-vous de carrière, au nombre de trois, sont des temps dédiés d'échange et de partage qui participent au déroulement de carrière et à la promotion :

- ✓ pour le premier, l'avancement accéléré du 6<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> échelon ;
- ✓ pour le second, l'avancement accéléré du 8<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> échelon ;
- ✓ pour le troisième, le moment plus ou moins précoce de passage à la hors-classe.

**Il n'y a personne actuellement dans l'enseignement maritime pour effectuer ces inspections. Il y a là une rupture d'égalité autant qu'une perte de chance.** Or, un tel service serait en mesure d'élaborer une réforme du Bac Pro Cultures Marines, d'animer les groupes de travail nécessaires mais aussi ensuite d'accompagner les LPM dans sa réalisation, voire de participer à la conception de projets ou d'outils pédagogiques.

**N**ous sommes attachés aux cultures marines pour leur production de qualité, pour les savoir-faire et les paysages qu'elles ont formés. Nous savons que ces activités prennent soin du milieu marin. Nous devons à notre tour prendre soin d'elles et de leur avenir.

**Il faut agir pour former les professionnels de demain. Les services de l'État doivent jouer leur rôle et cela passe par la formation. Donnons-nous les moyens de former les producteurs et productrices du futur, ce secteur le mérite amplement !**

## *J'adhère au SNPAM CGT*

Bulletin à télécharger sur le site du syndicat :

**ADHÉSION, mode d'emploi**



Syndicat National des Personnels de l'Administration de la Mer

Contact : [snpam-cgt.syndicats@i-carre.net](mailto:snpam-cgt.syndicats@i-carre.net)

**SNPAM**  
*la*  
**cgt**